SOMMAIRE

SOMINIA	3
AVANT PROPOS	4
- DÉPARI	6
alt VOII	8
CASDEPRO	9
4 RESSOURCES UTILES	11
4 RESSUE	
NOTES	

AVANT PROPOS

Le ministère des Affaires étrangères (MAE) est chargé de la protection des intérêts français à l'étranger et de l'assistance aux Français hors de France. Ces missions permettent de soutenir les activités des entreprises à l'international en les aidant à se prémunir contre de multiples risques et menaces.

Ce guide réalisé par le Club des Directeurs de Sécurité des Entreprises (CDSE) en partenariat avec le MAE met à votre disposition des informations qui faciliteront la préparation de vos séjours à l'étranger. Il comporte des bonnes pratiques à mettre en œuvre avant et pendant vos déplacements.

La réussite d'un voyage dépend d'abord de vous : en toutes circonstances, faites preuve de bon sens, soyez vigilant, respectez les usages, les coutumes et la loi du pays visité.

La sécurité des Français à l'étranger est une priorité du MAE, comme celle des collaborateurs en mobilité pour les entreprises. Ce guide constitue un instrument au service de ces deux objectifs.

Serge MOSTURA, Directeur du Centre de crise, ministère des Affaires étrangères Alain JUILLET, Président du CDSE

AVANT LE DÉPART

RÉSERVEZ VOTRE VOYAGE SUIVANT LES CONSIGNES DE VOTRE ORGANISME

	Avez-vous réservé votre voyage via une agence de voyages préconisée par votre organisation ?			
	Avez-vous besoin d'une autorisation de déplacement de votre organisme ? L'avez-vous obtenue ?			
	Avez-vous consulté les fiches « Conseils aux Voyageurs* » du MAE ?			
	Avez-vous enregistré votre déplacement sur le site Ariane* (séjour de moins de 3 mois) ?			
	Avez-vous mis en lieu sûr des copies de vos pièces d'identité (par exemple sur le site mon.service.public.fr*) ?			
RENSEIGNEZ-VOUS SUR VOTRE PAYS DE DESTINATION				
	Connaissez-vous suffisamment les règles du pays (us & coutumes et législation) ?			
	Connaissez-vous les risques et les dangers que vous encourez dans ce pays ?			
	Vous êtes-vous renseigné sur l'actualité locale ? Possédez-vous une carte et/ou un plan de la ville ?			

^{*} Voir Ressources utiles page 9

	/EZ-VOUS REMPLI TOUTES S FORMALITÉS ADMINISTRATIVES ?		
	Passeport et visa Conditions Assurances et assistance	douanières	
PC	DSSÉDEZ-VOUS LES NUMÉROS DE TÉLÉPHON	IE	
	du consulat ? de votre assistance ? de votre(vos) contact(s) local(aux) ?	Conservez-les avec vous en permanence	
ASPECTS MÉDICAUX			
	Avez-vous fait tous les vaccins indispens à votre voyage ?	ables	
	Avez-vous pris dans vos bagages votre traitement médical ? Possédez-vous une copie des ordonnances '		
	Vous êtes-vous muni d'un document informant, si nécessaire, de votre état de santé ?		
	Vous êtes-vous muni de votre carte de gro	upe sanguin ?	
AS	SUREZ VOTRE ARRIVÉE		
	Savez-vous qui vous réceptionne et où ?	?	
	Savez-vous quel est votre hôtel ?		

Savez-vous comment vous rendre à l'hôtel ?

PENDANT VOTRE SÉJOUR

À L'ARRIVÉE

- → Récupérez votre bagage (s'assurer immédiatement qu'il s'agit bien du vôtre)
- → Informez votre contact de votre arrivée. S'il n'est pas présent, patientez...
- → Adoptez une attitude « adaptée » avec les autorités locales
- → Prenez garde aux « bons samaritains » (faux porteurs de bagages...)

DURANT VOS DÉPLACEMENTS

En voiture

- → Gardez fermées les portes et les fenêtres de votre véhicule
- → Prenez un chauffeur réservé au préalable par votre organisme si vous n'êtes pas familier avec la conduite

Dans les transports en commun

- → Informez-vous au préalable de leur fonctionnement
- → Lorsque vous les empruntez, restez discret
- → Dans la mesure du possible, évitez-les dans les pays dits « à risques »

À L'HÔTEL

- → Ne donnez pas votre numéro de chambre à n'importe qui
- → Ne laissez pas accessible de documents « sensibles »
- → Avant de quitter l'hôtel, vérifiez vos bagages
- → En dehors de votre chambre, gardez en permanence un œil sur vos affaires

AU QUOTIDIEN

- → Adoptez une attitude conforme aux règles du pays
- → Évitez les habitudes de lieux et d'horaires (variez vos déplacements)
- → Dans les débits de boissons, surveillez votre verre
- → Restez lucide sur les rencontres locales
- → Ne divulguez rien au sujet de votre mission et de votre itinéraire sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter...)
- → D'une manière générale, évitez d'attirer l'attention (de par vos tenues, vos bijoux, des signes religieux...)
- → Ne divulguez pas le nom de votre organisme, votre nationalité, votre métier...

LONG SÉJOUR

- → Immatriculez-vous au consulat (inscrivez-vous au registre des Français établis hors de France)
- → Vérifiez la sécurité de votre logement

3 EN CAS DE PROBLÈME

EN RÈGLE GÉNÉRALE...

- → Avertissez votre organisme ou votre contact sur place
- → Avertissez le consulat ou l'ambassade puis les autorités locales

EN CAS DE TROUBLES À L'ORDRE PUBLIC OU DE MANIFESTATIONS DANS LE PAYS

- → Évitez les rassemblements
- → Ne prenez pas de photos
- → Ne prenez pas position

EN CAS D'AGRESSION

- → N'opposez aucune résistance
- → Donnez votre argent et tous les objets de valeur en votre possession

EN CAS DE PROBLÈME MÉDICAL

→ Contactez votre assistance

4 RESSOURCES UTILES

Conseils aux voyageurs www.diplomatie.gouv.fr/fr/ conseils-aux-voyageurs.html





Afin d'améliorer son dispositif de réponse aux situations de crise, le Centre de crise du MAE a conçu un portail Internet permettant aux Français qui le souhaitent de déclarer gratuitement et facilement leurs voyages à l'étranger.

Plate-forme Ariane

https://pastel.diplomatie.gouv.fr/ fildariane/flux/protected/ frameset/index.html

Mon service public https://mon.service-public.fr/





Protection de l'information lors de vos déplacements à l'étranger, se reporter au passeport CDSE/ANSSI téléchargeable sur **www.cdse.fr**



